

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2021



CONTRAT DE LOCATION

1) Procédure de réservation

A/ Option : Elle est valable 5 jours, au cours desquels, la réservation doit être effectuée sur le site internet dans la rubrique « réservation ». Sans confirmation dans les 5 jours suivant votre appel téléphonique, **l'option est annulée.**

B/ Toute réservation ferme doit être accompagnée d'un acompte de 50% du montant du séjour, plus 12 euros de frais de réservation et des options éventuelles.

C/ Un email de confirmation vous sera envoyé récapitulant le montant total de votre séjour, taxe de séjour incluse. Quelques jours avant votre arrivée, un inventaire de la location vous sera envoyé afin de préparer au mieux votre séjour.

D/ Le solde du séjour est réglé **à l'arrivée.**

2) Frais d'annulation

L'annulation, émanant du client, entraîne une facturation variable, selon la date à laquelle elle intervient :

- Annulation à plus de 60 jours avant le début du séjour : Remboursement de l'acompte déduit des frais de réservation (12€) et d'assurance annulation éventuelle (2.9% du montant total du séjour, frais de réservation non inclus)

- Annulation entre 60 et 15 jours avant le début du séjour : Facturation de la totalité de l'acompte versé

- Annulation à moins de 15 jours avant le début du séjour : Facturation de la totalité du montant du séjour

Il vous sera toujours proposé **un report du séjour**, en fonction de nos disponibilités.

En cas de refus de la part du client, les conditions ci-dessus s'appliquent.

Assurance Annulation

Dans de le cas de souscription à une assurance annulation, le camping vous mettra en relation avec cette dernière, qui vous demandera des justificatifs à fournir pour motifs de raisons valables (raisons médicales, refus des congés après acceptation de votre hiérarchie, décès, séparations de PACS ou divorce etc...)

Les raisons dites « de confort » (raison météorologique par exemple) ne sont pas recevables.

Concernant la prise en charge lié au **COVID-19**, seules des raisons dites de « risques individuels » sont prises en compte. Les raisons dites « risques de masse » sont exclues (quarantaine, confinement, état d'urgence sanitaire, fermeture des frontières, fermeture administrative de l'établissement).

La garantie de l'assurance annulation prévoit le remboursement au réservataire assurés des sommes versés par ce derniers (frais de réservation et souscription à l'assurance annulation déduits), non remboursable par le prestataire, en fonction des conditions générales de vente à la concurrence des montants prévus au « Tableau de Garanties ».

Vous pouvez consulter le [tableau de garanties](#) et les [conditions générales de vente de l'assurance annulation CAMPEZCOUVERT](#) à partir des liens présents en bas de page du site internet.

3) Modifications de départ ou d'arrivée

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, la totalité du séjour restant due.

4) Annulation du fait du Camping Le Roustou

Si le camping décidait d'annuler un séjour réservé, pour une autre raison qu'une catastrophe naturelle, un conflit armé, un attentat ou toute autre raison indépendante de la volonté du Camping le Roustou*** :

- Plus de 15 jours avant le début, seul l'acompte serait dû au client
- Moins de 15 jours avant le début du séjour, le Camping le Roustou*** s'engage à dédommager le client pour le préjudice moral subit.

5) Responsabilités

Le Roustou ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, blessure, irrégularités, perte ou vol d'effets ou de bagages.

6) Validité des tarifs

Les tarifs indiqués sur www.campingeroustou.com ou sur nos dépliants sont valables pour 2021. Ne sont pas inclus les frais de réservations de réservation et la taxe de séjour (0.60€ par adulte et par nuitée)

7) Caution

A votre arrivée, il vous sera demandé une caution de 200 €. (Voir les conditions de restitution au chapitre 9).

8) Dégradations

La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour.

9) État des lieux

Il est effectué en votre présence, le jour de votre départ entre 7h et 10h; le rendez-vous est pris auprès de la réception, **en fonction des plages horaires disponibles du planning**. Pour une meilleure organisation, il vous sera possible de le déterminer **à votre arrivée** au camping, lors des règlements administratifs de votre séjour, **et au plus tard la veille** de votre départ.

Dans le cas d'un départ en dehors de ces horaires, la caution ne pourra vous être restituée ou détruite, **qu'après visite du chalet de notre part**.

La location doit être restituée propre, nettoyée, rangée soit par vos soins, soit en souscrivant à l'option « ménage en fin de séjour »

La caution vous est restituée **lors de l'état des lieux** de votre location. Dans le cas où le chalet n'est pas restituée dans un état de propreté convenable, l'option ménage vous sera créditée.

Pour tous renseignements complémentaires, le service de réservation du camping est à votre disposition

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

04.92.50.62.63

ou

info@campingeroustou.com